

NIVEAU 6

LICENCE PRO

DOMOTIQUE

PARCOURS COORDINATEUR DE PROJET EN IMMOTIQUE ET OBJETS INTELLIGENTS

Validation des études : Arrêté du 28 janvier 2019. Accréditation
jusque fin 2023-2024.

Licence délivrée par le CNAM

OBJECTIFS ET MISSIONS PRINCIPALES

L'objectif de cette formation est de permettre à des techniciens titulaires d'un bac+2 d'évoluer vers des fonctions de coordonnateur par l'acquisition outre d'une expertise technique, de compétences management, en conduite de projet et en négociation-vente. Ils seront ainsi en mesure de conseiller un client sur le choix d'une solution technique puis de coordonner les différents acteurs sur le chantier jusqu'à livraison des travaux.

Missions en entreprise :

Outre des compétences techniques le coordinateur de projet immotique sera en mesure de :

- Animer une équipe de travail
- Qualifier le besoin exprimé par le client, lui présenter les différentes options techniques, le conseiller, négocier
- Veiller au respect des normes, de la sécurité sur le chantier
- Coordonner les différents corps de métier
- Travailler en binôme avec d'autres spécialistes (architectes d'intérieur, ergothérapeutes, ergonomes...)
- Organiser, suivre et contrôler le travail des équipes

Type d'emplois accessibles :

- Agent de maîtrise en maintenance et installation de systèmes automatisés
- Agent de maîtrise en maintenance et installation de réseaux industriels
- Projeteur en automatismes : conception à partir d'un cahier des charges ou de spécifications techniques
- Assistant d'étude et de développement en électricité, informatique industrielle, systèmes automatisés et réseaux industriels, domotique et immotique (smart home, GTC, GTB, régulation de processus)



C F C

La Châtaigneraie

PRÉREQUIS

Cette licence s'adresse principalement à des diplômés bac+2 issus de parcours industriels du type :

- BTS Fluides-énergies-domotique (Option C : Domotique et bâtiments communicants)
- BTS Systèmes numériques (Option B : Electronique et communications)
- BTS Maintenance des systèmes (Option B : Systèmes énergétiques et fluidiques)
- BTS Electrotechnique
- BTS CIRA - Contrôle industriel et régulation automatique
- BTS T.C. (Option : Biens et services industriels)
- DUT GEII - Génie électrique et informatique

PRÉINSCRIPTION

<https://chataigneraie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

- Dossier de candidature et entretien de motivation

PUBLIC

- Jeune de 18 à 29 ans
- Adulte de + 29 ans
- Salarié(e)
- Demandeur d'emploi

TYPE DE CONTRAT

- En contrat de professionnalisation
- En contrat d'apprentissage
- En formation continue
- Autre financement, nous consulter

DÉBUT DU CYCLE ET DURÉE

Septembre

DURÉE : 1 an

LIEU

CFC La Châtaigneraie
2 rue Charles Scherer
76240 Le Mesnil-Esnard

ACCÈS PSH

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, parking emplacements PMR



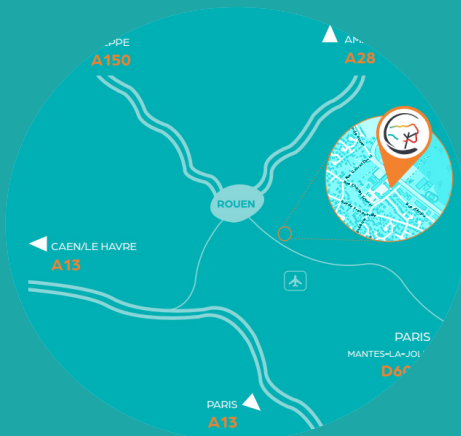
ACCOMPAGNEMENT

N'ATTENDEZ PAS !

La recherche d'un employeur peut être assez longue, nous vous y aiderons.

Il faut donc vous inscrire le plus tôt possible.

Venez nous rencontrer !



2 rue Charles Scherer
76240 Le Mesnil Esnard

CFC 02 32 86 53 07

contact-formation@campus-la-chataigneraie.org

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

#LaChataigneraie   

LES ENSEIGNEMENTS

USEA7P Remise à niveau
USEA7R Management de l'équipe et communication
USEA7S Négociation / vente
USEA7T Anglais professionnel
USEA7U Compétences réglementaires et normatives
USEA7V Technologies numériques et objets connectés
USEA7W Systèmes et technologie
USEA7X Cas pratiques
UAEA14 Projet
UAEA15 Expérience professionnelle



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage offre une formation en alternance dans une entreprise. Elle est effectuée sous la responsabilité du maître d'apprentissage et au sein d'un centre de formation appelé CFA sur une durée de 1 à 3 ans. La formation propose donc des connaissances théoriques et pratiques par un enseignement général, professionnel et technologique. Le reste du temps, l'apprenti travaille en entreprise où il applique ce qu'il a appris en centre de formation. Le but est que l'apprenti obtienne un diplôme ou un titre professionnel qui lui offrira une qualification professionnelle.

L'apprenti reçoit un salaire dont le montant dépend de son âge et de son année de formation.

Le contrat d'apprentissage permet donc d'obtenir un diplôme en alternance en étant en situation de travail, tout en recevant un salaire et en bénéficiant de la gratuité de sa formation (hors éventuels frais d'équipement).

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Contrôles continus et examens
- Possibilité de validation partielle

Les étudiants travaillent dans des locaux dédiés, équipés des technologies de pointe :

- G Suite for Education,
- Ateliers spécifiques,
- Logiciels professionnels

Un encadrement attentif à la personne, des conditions de travail sérieuses et efficaces.



+ D'INFORMATIONS SUR

Campus-la-chataigneraie.org

VERSION DU 09.11.21

